

# Le Métier

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) « d'assistant professeur » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo-jujitsu contre rémunération pour une durée maximum annuelle de 300 heures. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité principale.

L'assistant professeur de judo-jujitsu conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et de perfectionnement en autonomie dans la discipline judo-jujitsu pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement les diplômes d'État (Diplôme d'État et diplôme d'État Supérieur).

A l'issue de la formation, après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.

# Contacts

**M. Jean-Pierre PORTE**

Coordonnateur pédagogique de la formation

CQP, Judo-Jujitsu

**Mme Marie-Madeleine GUÉMENE**

Assistante de formation chargée du CQP Judo Ju-Jitsu

**Tél. 01.41.87.20.48**

# Inscription

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du 2<sup>ème</sup> DAN de Judo et de l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S.) ou de la Prévention Sécurité Civile 1 (P.S.C.1.)
- avoir satisfait aux tests de sélection qui se dérouleront les 10 et 11 juin ou les 6 et 7 septembre 2010 à l'Institut du Judo

## DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Télécharger le dossier d'inscription sur le site du CREPS :**  
[www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)

OU

- **Écrire au CREPS Île de France**

Service Formation  
1 rue du Docteur le Savoureux  
92291 Châtenay-Malabry

en demandant l'envoi d'un dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation du CQP mention Judo-Jujitsu.

Joindre une enveloppe format A4 timbrée au tarif de plus de 50 g, libellée à vos nom et adresse

## DÉPÔT DU DOSSIER

date limite : **le 1er juin 2010**

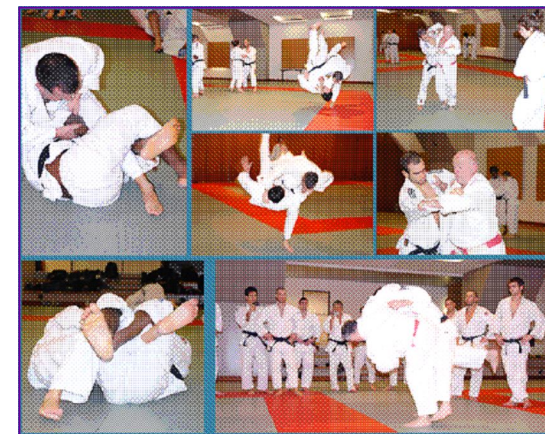
au CREPS d'Île-de-France



[www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)

en partenariat avec **la FFJDA et l'Institut du Judo**

Formation au Certificat de qualification professionnelle d'assistant professeur d'arts martiaux  
Mention « Judo-Jujitsu »



**ANNÉE 2010 - 2011**

# Le CQP

Le CREPS d'Île de France assure une formation en contrôle continu des connaissances préparant au certificat de qualification professionnelle (CQP) d'assistant professeur d'arts martiaux, mention Judo-JuJitsu.

Le CQP confère à son titulaire les qualifications suivantes :

- Enseignement et entraînement (à un premier niveau de compétition) à hauteur de 300 heures de face à face pédagogique par an.
- Interventions fréquentes en horaires décalés, en soirées et le week-end.
- Interventions sur des publics de tous âges
- Délivrance des grades (ou équivalent) jusqu'à la ceinture marron (ou équivalent).



Coût du CQP : 1 195,50 €

**Acompte de 25% dès l'entrée en formation.**

\* tarifs 2010, révisés chaque année

# La Formation

◆ **Durée de la formation : 200 H :**

- 150 H en centre

- 50 H en entreprise

**Comprises entre le**

**20 septembre 2010 et le 7 juin 2011**

◆ **Matières enseignées :**

**UC1 :**

- Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée.
- Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Wasa, Tashi Wasa et procédés d'enseignement.

**UC2 :**

- Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.

**UC3 :**

- Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique)

# La Sélection

◆ **Pré-requis :**

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du grade de ceinture noire 2ème Dan Judo-Jujitsu
- être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1)

◆ **Dates des tests de sélection :**

**les 10 et 11 juin 2010**

**ou**

**les 6 et 7 septembre 2010**

◆ **Lieu : Institut du Judo (Paris 14ème)**

21/25 avenue de la Porte de Châtillon  
75014 Paris

Le candidat est évalué sur ses connaissances techniques en Tashi Wase, Ne Wasa, Katas et Randoris.

**Nombre de places :** 12 maximum